



DOSSIER DE CANDIDATURE ESPACE RESTAURATION "PETIT MARCHÉ DES LUMIÈRES"

Date limite de dépôt des candidatures: 24 avril 2026 à 17h00.

Bulletin d'inscription

Identification du candidat :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Nom du stand ou food truck:

Adresse personnelle :

N°

Rue :

Code postal:

Ville:

Téléphone (actif pendant les heures de la manifestation) :

E-mail :

Adresse professionnelle ( si différente)

N°

Rue :

Code postal:

Ville:

Téléphone (actif pendant les heures de la manifestation) :

E-mail :

Site internet et ou réseaux sociaux :

Candidature en qualité de :

Food truck

Autre (préciser) :

Stand

Tarification : La ville ne fait pas payer l'emplacement, les restaurateurs font partie intégrante de l'événement du Festival Lumières Impressionnistes.

Merci de joindre impérativement à votre dossier les documents suivants :

- Un extrait d'immatriculation (SIREN, Kbis, répertoire des métiers, déclaration en tant qu'artisan) daté de moins de 3 mois.
- Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle en vigueur au moment de la manifestation couvrant la responsabilité relative aux marchés.
- Une attestation de conformité d'hygiène pour les produits alimentaires
- Des photos de votre food truck
- Quelques photos de vos produits

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat sera écarté.

Liste et prix des produits proposés à la vente :

Liste exhaustive des produits proposés à la vente

Observation et précisions permettant d'apprécier la qualité des produits

Présentation détaillée de l'activité et/ou de la société :

Expériences ou références professionnelles éventuelles établies à l'occasion de manifestations de même nature :

Description du matériel apporté  
Puissance électrique souhaité (type, puissance, nombre) :

Les dimensions de votre foodtruck / triporteur

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature.

Fait à : \_\_\_\_\_ , le

Signature